

ACTE DE VENTE

Loi sur la navigation (Jersey) 2002

- **Avertissement : l'acheteur d'un navire britannique n'obtient pas le titre complet jusqu'à ce que l'Acte (les Actes) de vente pertinent(s) ait (aient) été inscrit(s) dans le Registre et que l'Attestation ait été modifiée.**
- Les propriétaires déclarés qui sont débiteurs hypothécaires doivent informer le Registre de tout changement d'adresse.
- Si un propriétaire vend à deux propriétaires ou plus, il convient qu'ils remplissent des imprimés distincts hormis s'ils achètent en tant que co-propriétaires.
- Le(s) nouveau(x) propriétaire(s) dispose(nt) de 90 jours pour déclarer la cession au préposé au Registre.
- Veuillez remplir à l'encre noire en MAJUSCULES, et cocher les cases pertinentes.

1^{ère} PARTIE : DETAILS DU NAVIRE

Nom du navire _____

Numéro officiel (le cas échéant) _____ Longueur (mètres) _____

2^{ème} PARTIE : DETAILS DE LA VENTE

Personne morale, indiquez	Nom de la société	Adresse d'activité principale (1)	
Personnes physiques, indiquez	Nom complet	Adresse	Occupation
*Je / nous le(s) cédant(s) <input type="checkbox"/> en tant que co-propriétaires (Veuillez cocher la case si vous êtes co-propriétaires)			

En contrepartie de (*la somme de) _____ qui *m'a/nous a été *versée /
 donnée par :

Personne morale, indiquez	Nom de la société	Adresse d'activité principale (1)	
Personnes physiques, indiquez	Nom complet	Adresse	Occupation
*Je / nous le(s) cessionnaire(s) <input type="checkbox"/> en tant que co-propriétaires (Veuillez cocher la case si vous êtes co-propriétaires)			

* Rayez la mention inutile

Une fois l'imprimé rempli, envoyez-le, accompagné du règlement et des documents justificatifs pertinents à :
Registrar of British Ships, New North Quay House, New North Quay, St Helier JE2 3ND Tél: +44 (0) 1534 447728

CADRE RESERVE AU SERVICE

Inscription au registre le _____ (date)
 _____ à _____ (heure)
 Initiales du préposé _____

2^{ème} PARTIE : DETAILS DE LA VENTE (suite)

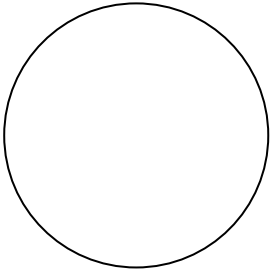
Dont il est accusé réception, transférez _____ parts dans le navire suscité et installations et accessoires au(x) cessionnaire(s) *(chiffres et lettres)*

En outre, *je/nous, le(s)dit(s) cédant(s) *déclare/déclarons par la présente, pour mon/notre compte, que *j'ai/nous avons le pouvoir de céder de la manière suscitée les parts susvisées et qu'elles sont libres et quittes de toute charge ** hormis les mentions portées à l'enregistrement du navire concerné.

** Rayez (et validez la rayure de vos initiales) s'il n'y aucune hypothèque non acquittée

S'il existe une hypothèque déclarée non acquittée, veuillez cocher la case

3^{ème} PARTIE : A REMPLIR SI LE VENDEUR EST UNE PERSONNE MORALE

Acte signé par le cédant	SCEAU DE LA SOCIETE
Le _____ 20__ par :	
*(a) sceau ordinaire du cédant apposé en présence des signataires suivants ; ou	
*(b) signature des personnes suivantes :	
<small>* Rayez la mention inutile</small>	
Administrateur _____	
Administrateur ou Secrétaire Général _____	
Signataire autorisé _____	
Témoin _____	
Nom (majuscules) _____	
Adresse (majuscules) _____	
<small>Note : Les prescriptions en matière de signature sont fonction des lois du pays dans lequel la société est formée. A Jersey, les statuts de la société concernée préciseront la prescription minimale autorisée.</small>	

4^{ème} PARTIE : A REMPLIR SI LE VENDEUR EST UNE (DES) PERSONNE(S) PHYSIQUE(S)

Signé le _____ 20__	
Par la (les) personne(s) suivante(s) en tant que cédant(s)	
Signature(s) du (des) cédant(s) <i>numérotez les signatures (1, 2, 3) et inscrivez le nom en majuscule après chaque signature</i>	

En présence du (des) témoin(s) suivant(s), chaque témoin doit signer , puis inscrire son nom , son adresse et son occupation en lettres majuscules et numéroté son entrée pour préciser la signature dont il se porte témoin. Chaque cédant doit avoir un témoin différent.	
Témoin _____	Nom
_____	Adresse
_____	Adresse
_____	Occupation
_____	Nom
_____	Adresse
_____	Adresse
_____	Occupation